

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 10 janvier 2022 à 19 h par vidéoconférence.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2022-001 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

D'ouvrir la séance du 10 janvier 2022. Il est 19 h 21.

ADOPTÉ

2022-002 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Question de Madame Sabrina Denault Lapointe concernant la vidéoconférence des séances du conseil municipal

CORRESPONDANCES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021

- 1 QA.30 Ministère des Transports
*Demande d'élargissement de la route 214 à la sortie du pont
Taschereau*
- 2 FD.50 Chambre de commerce du Haut-Saint-François
Relance des activités
- 3 FD.60 Conseil sports loisirs de l'Estrie
*Campagne annuelle de financement – Les amis des jeux du
Québec - Estrie*

2022-003 CORRESPONDANCES DE DÉCEMBRE 2021

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les correspondances du mois de décembre 2021 soient reçues.

ADOPTÉ

2022-004 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 décembre 2021, ainsi que deux séances extraordinaires du 20 décembre 2021 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies. **ADOPTÉ**

**2022-005 SIGNATURES – CHANGEMENT D'ASSIETTE DE
SERVITUDE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse Lyne Boulanger, ainsi que le greffier-trésorier Bruno Poulin sont autorisés à signer le changement d'assiette pour le lot 6 436 747 partie du Cadastre du Québec. **ADOPTÉ**

2022-006 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de décembre au montant de 742 061.87 \$ (659 748.24 \$ par chèque et 82 313.63 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de décembre au montant de 133 160.64 \$ soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

2022-007 EMPRUNT TEMPORAIRE – CAISSE DESJARDINS

CONSIDÉRANT que la Ville recevra un montant de 1 971 641 \$ dans le cadre du programme de la TECQ.

CONSIDÉRANT que la Ville a débuté les travaux et qu'une partie du montant de la subvention sera versée au cours de l'année 2022.

CONSIDÉRANT qu'un emprunt temporaire est nécessaire.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville demande à la Caisse Populaire Desjardins l'émission d'un financement temporaire au montant de 1 000 000 \$.

QUE la mairesse et le greffier-trésorier sont autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente. **ADOPTÉ**

**2022-008 ADJUDICATION DE CONTRAT – MODULES DE JEUX
POUR PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE AU PARC RIVE-
SUD – GO-ÉLAN**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu trois offres.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de fourniture de jeux pour personnes à mobilité réduite au Parc-Rive sud soient :

- Balançoire adaptée;
- Pépinière accessible en fauteuil roulant;
- L'accès bus en fauteuil roulant et
- Siège accessible aux enfants et adultes à mobilité réduite

Et l'installation de tous les modules de jeux incluant les modules fournis par d'autres fournisseurs à la compagnie Go-Élan, pour un montant de 21 286.83 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉ

**2022-009 ADJUDICATION DE CONTRAT – MODULES DE JEUX
POUR PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE AU PARC RIVE-
SUD – SIMEXCO**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu trois offres.

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de fourniture de jeux pour personnes à mobilité réduite au Parc-Rive sud soit

- Tourniquet accessible avec places assises et
- Tambour accessible aux personnes à mobilité réduite

à la compagnie Simexco, pour un montant de 21 950 \$, excluant les taxes.

ADOPTÉ

**2022-010 ADJUDICATION DE CONTRAT – MODULES DE JEUX
POUR PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE AU PARC RIVE-
SUD – JAMBETTE**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu trois offres.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de fourniture de jeux pour personnes à mobilité réduite au Parc-Rive sud soit

- Bongos accessibles aux personnes à mobilité réduite et
- Xylophone accessible aux personnes à mobilité réduite

à la compagnie Jambette, pour un montant de 9 150 \$, excluant les taxes.

ADOPTÉ

2022-011 ÉVÈNEMENT RIDEIT – 6 OU 7 AOÛT 2022

Proposé par le conseiller Guillaume Landry
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville accepte de louer à titre gratuit les terrains de l'aréna pour l'évènement RIDEIT qui se tiendra le 6 août 2022 ou le 7 août 2022 en cas de pluie.

L'Organisateur s'engage à informer la Sûreté du Québec. **ADOPTÉ**

2021-012 ADJUDICATION DE CONTRAT - MARIO DOLBEC

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville accepte l'offre de services de monsieur Mario Dolbec à titre de gestionnaire temporaire des opérations des travaux publics jusqu'au 1^{er} avril 2022.

ADOPTÉ

2021-013 DON – JEUX DU QUÉBEC ESTRIE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre un don de 50\$ aux Amis des jeux du Québec – Estrie – pour l'organisation des jeux du Québec 2022.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970.

ADOPTÉ

2022-014 ADOPTION - RÈGLEMENT 820 – TAUX DE TAXATION 2022

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le règlement numéro 820 intitulé « Règlement numéro 820 - décrétant des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2022 » soit adopté.

ADOPTÉ

2022-015 ADOPTION RÈGLEMENT 819 – PROGRAMME DE SUBVENTION POUR PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le règlement numéro 819 intitulé « Règlement 819- Programme de subvention pour promouvoir la construction et la rénovation » soit adopté.

ADOPTÉ

**2022-016 ADOPTION RÈGLEMENT 817 – MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 POUR
L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE Rb-16 À MÊME LA
ZONE Rc-16**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le règlement numéro 817 intitulé « Règlement 817 modifiant le règlement de
zonage numéro 745 pour l'agrandissement de la zone Rb-16 à même la zone Rc-
16 » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2022-017 ADOPTION RÈGLEMENT 818 – MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 POUR
L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE Rc-17 À MÊME LA
ZONE Ra-18**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le règlement numéro 818 intitulé « Règlement 818 modifiant le règlement de
zonage numéro 745 pour l'agrandissement de la zone Rc-17 à même la zone Ra-
18 » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2022-018 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 821 – CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA
VILLE DE EAST ANGUS**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Gilbert, avec demande de
dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le
règlement numéro 821 intitulé « Règlement 821 – Code d'éthique et de
déontologie des élus municipaux de la Ville de East Angus » sera présenté pour
adoption. **ADOPTÉ**

**2022-019 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 821 – CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA
VILLE DE EAST ANGUS**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le projet de règlement numéro 821 intitulé « Code d'éthique et de
déontologie des élus municipaux de la ville de East Angus » soit déposé. **ADOPTÉ**

2022-020 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 35. **ADOPTÉ**

Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus

Bruno Poulin, greffier-trésorier
Ville de East Angus

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

- 2022-005 Approbation des comptes
- 2022-008 Adjudication de contrat – Modules de jeux pour personnes à mobilité réduite au Parc Rive-Sud – Go-Élan
- 2022-009 Adjudication de contrat – Modules de jeux pour personnes à mobilité réduite au Parc Rive-Sud – Simexco
- 2022-010 Adjudication de contrat – Modules de jeux pour personnes à mobilité réduite au Parc Rive-Sud – Jambette
- 2022-012 Adjudication de contrat – Mario Dolbec
- 2022-013 Don – Jeux du Québec - Estrie